

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MERCREDI 1ER JUILLET 2020



La reprise du service de la navette aéroport

Ce service reprend le vendredi 3 juillet avec son fonctionnement habituel :

- De 5h30 à 23h
- Du lundi au samedi : 20 mn de fréquence
- Le dimanche : 30 mn de fréquence

Si achat de titre à bord : le paiement du titre « navette aéroport » se fait uniquement par carte bancaire « sans contact ». Il existe aussi de nombreuses possibilités d'acheter ce titre : le titre sur smartphone « m-Ticket » via l'appli Tan, par correspondance via la Tan boutique sur tan.fr, au Relais H situé dans l'enceinte de l'aéroport et aux deux distributeurs automatiques de titres présents à l'arrêt de la navette (paiement en espèces ou carte bancaire).

• L'information voyageurs et le rappel des règles sanitaires

Toute l'information sera disponible en temps réel : sur le site internet tan.fr rubrique info trafic, l'appli mobile Tan et sur twitter via le compte officiel : reseau_tan. Le port du masque est obligatoire dans la navette aéroport pour tout voyageur de + de 11 ans.

—○ Présentation de la Semitan

C'est une SEM (société d'économie mixte) qui possède dans son capital 65% de capitaux publics (Nantes Métropole) et 35% de capitaux privés (Transdev, banques, associations). Liée par un contrat de délégation de service public avec Nantes Métropole, la Semitan exploite le réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise. Elle est également mandatée pour construire, rénover et sécuriser le réseau. Elle est aussi en charge de la coordination de toutes les mobilités de l'agglomération nantaise. 148,6 millions de voyages et 29,6 millions de kilomètres effectués en 2019. Elle emploie actuellement 2050 salariés dont 1344 conducteurs. www.semitan.fr